



DON /GRANT N° 2000004767

PROJET PILOTE D'APPUI À L'INTENSIFICATION DURABLE DE L'AGRICULTURE ET LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE
PILOT PROJECT FOR SUSTAINABLE AGRICULTURAL INTENSIFICATION AND AGROECOLOGICAL TRANSITION

PAIDATA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/FODECC/PAIDATA/SPM/RSE/2026 DU 18 MAI 2026 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDEPENDANT POUR LA ROFESSIONNALISATION DE LA CELLULE DE COMMUNICATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

PAYS : CAMEROUN

INTITULE DU PROJET : PROJET PILOTE D'APPUI À L'INTENSIFICATION DURABLE DE L'AGRICULTURE ET LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE -PAIDATA

INTITULE DE LA MISSION : PROFESSIONNALISATION DE LA CELLULE DE COMMUNICATION DU FODECC

NUMERO DE REFERENCE : CMR-200000-0129-CS-105

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) administré par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du PAIDATA et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel au titre du poste de consultant en professionnalisation de la cellule de communication du FODECC.

L'utilisation de fonds CAFI est soumise à l'approbation du FIDA, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAIDATA.

Les services de conseil ("les services") comprennent :

- la réalisation d'un diagnostic de la communication existante et des besoins spécifiques liés aux acteurs parties prenantes du FODECC ;
- un plan de communication du FODECC avec un accent sur le Guichet Producteurs ;
- le renforcement des capacités du personnel du service de communication ;
- les missions de la cellule de communication et un positionnement dans l'organigramme du FODECC ;

La mission est prévue pour une durée de 30 jours étalée sur 2 mois. Le rapport final devra être soumis au plus tard à la fin de la consultation.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation de marchés publié à la fois sur le site web du FIDA le 08 Février 2026, sur UNDB Online le 08 Février 2026 et dans la presse écrite « Cameroon Tribune » ou dans le Journal des marchés en ligne de l'Agence de Régulation des Marchés Publics le 16 Avril 2026.



NS

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Coordonnateur invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Les critères de présélection sont les suivants :

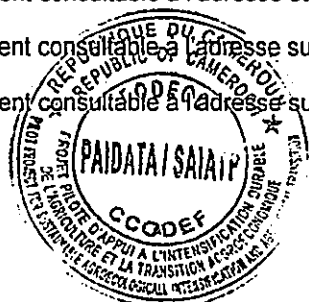
- avoir au moins un Master en journalisme, spécialisé(e) en communication d'entreprise ou toute autre discipline connexe de niveau Bac+5 minimum ;
- expérience d'au moins 10 ans dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de communication pour des projets/ programmes de développement, des institutions publics ou parapublic ;
- avoir réalisé au moins deux (02) missions de conception et/ou de mise en œuvre des stratégies de communication pour des projets/programmes de développement en milieu rural, des institutions publics ou parapublic (une expérience réalisée dans le secteur agricole ou environnemental est un atout) ;
- expertise avérée (au moins deux missions) en communication pour le changement de comportement (CCC) et en communication digitale ;
- bonne connaissance (au moins une mission) du secteur agricole camerounais ;
-

CONTENU DE LA MANIFESTATION D'INTERET :

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>



Les candidats intéressés doivent fournir les informations ci-après :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PAIDATA ;
- un Curriculum Vitae daté et signé faisant ressortir la qualification et l'expérience professionnelle de l'intéressé(e) ;
- une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- les justificatifs probants dans les missions similaires (documents pouvant attester de la compétence et de l'expérience du Candidat).

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après à jbbama@fodecc.cm avec copie à jngo@fodecc.cm le 25 mai 2026 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 29 mai 2026.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite à l'adresse ci-dessous (en personne ou par courriel) le 05 juin 2026 au plus tard.

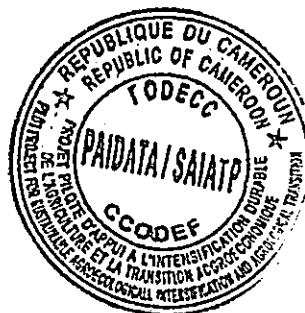
Secrétariat de Monsieur le Coordonnateur du PAIDATA

À l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PAIDATA

Direction Générale du FODECC sise à l'annexe FODECC de ELIG-ESSONO, Immeuble Shiloh à côté du Fonds National de l'Emploi

Téléphone : 674 18 34 61 / 692 86 59 24

Courriel : E-mail : jbbama@fodecc.cm avec copie à jngo@fodecc.cm.



LE COORDONNATEUR

Jean-Benoît BANGONA
Coordonnateur du Développement

Grille d'évaluation

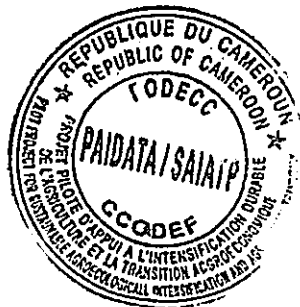
Nom de l'évaluateur : _____

Nom du consultant : _____

N°	Critères d'évaluation	Note max	Note obtenue	Commentaires
1	Qualification du consultant : Disposer d'au moins un Master en journalisme, spécialisé en communication d'entreprise ou toute autre discipline connexe de niveau Bac+5 minimum, justifié par la copie certifiée du diplôme. (Bac+5 ___ 15 points ; Bac+4 ___ 05 points, un diplôme inférieur à Bac+4 ___ 00 points)	15		
2	Expérience générale : Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la conception et/ou la mise en œuvre de stratégies de communication pour des projets/ programmes de développement, des institutions publiques ou parapublic (2 points par année d'expérience pour les dix premières années et 1 point par année supplémentaire jusqu'à concurrence de la note maximale)	20		
3	Expériences spécifiques :	60		
	<i>Avoir réalisé au moins deux (02) missions de conception et/ou de mise en œuvre des stratégies de communication pour des projets/programmes de développement en milieu rural, des institutions publiques ou parapublic (17.5 points par mission pour les deux premières expériences justifiées et 2.5 points par expérience supplémentaires justifiée jusqu'à concurrence de la note maximale)</i>	40		
	<i>Expertise avérée (au moins deux missions) en communication pour le changement de comportement (CCC) et en communication digitale (7.5 points par expérience justifiée)</i>	15		
	<i>Avoir une bonne connaissance du secteur agricole camerounais (au moins une mission réalisée dans ce secteur)</i>	5		
4	Connaissances de l'environnement de travail :	5		

N.B :

1. Le score minimum requis est de soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
2. Expérience justifiée signifie présentation de la première et la page de signature du contrat et de l'attestation de service fait ou tout autre document probant ;
3. En cas d'égalité de points, le consultant ayant présenté le plus grand nombre d'expériences en matière de conception et/ou mise en œuvre de stratégies de communication sera classé premier. En cas d'égalité à ces deux premiers niveaux, celui ayant présenté le nombre le plus élevé d'année d'expérience, sera classé premier.



13